

<u>Grandes branches complémentaires</u>

Les grandes branches complémentaires permettent de voir l'étendue de l'option choisie et remplissent

les conditions de base pour poursuivre des études de Master dans la même orientation

Bachelor

60 crédits ECTS

Dès SA 2019

Économie politique

Cours obligatoires:

- Microéconomie I (6 ECTS)
- Macroéconomie I (6 ECTS)

- Microéconomie II (6 ECTS)
- Macroéconomie II (6 ECTS)

Cours obligatoires à choix, six cours doivent être choisis parmi les douze suivants :

- Histoire des faits économiques (6 ECTS)
- Économie publique (6 ECTS)
- Commerce international (4.5 ECTS)
- Économie du travail (4.5 ECTS)
- Relations financières internationales (4.5 ECTS)
- Économie publique Approfondissements (4.5 ECTS)
- Wirtschaftspolitik: Schwerpunktthemen (4.5 ECTS)
- Finance d'entreprise (4.5 ECTS)
- Économie du développement (4.5 ECTS)
- Applied Econometrics (4.5 ECTS)
- Ökonomische Analyse des Rechts (4.5 ECTS)
- Statistique: approfondissement (4.5 ECTS)

Cours facultatifs à choisir :

L'étudiant-e choisit des cours semestriels dans l'offre des cours bachelor de la Faculté des sciences économiques et sociales, afin que le total des crédits obtenus pour tous les cours soit au minimum de 60 crédits ECTS.

Gestion d'entreprise

Cours obligatoires (28.5 ECTS):

- Introduction à la gestion d'entreprise (6 ECTS)
- Introduction à la comptabilité (6 ECTS)

- Microéconomie I + II (12 ECTS
- Au choix*: Statistique II (4.5 ECTS) ou
 - Statistique: approfondissement (4.5 ECTS)

Cours obligatoires à choix (minimum 31.5 ECTS):

- Comptabilité financière (4.5 ECTS)
- Comptabilité de gestion (4.5 ECTS)
- Investissement et financement (6 ECTS)
- Marketing (4.5 ECTS)
- Operations Management (6 ECTS)
- Gestion des ressources humaines (4.5 ECTS)
- Introductory course in Entrepreneurship (4.5 ECTS)
- Organisation (6 ECTS)
- Management stratégique (4.5 ECTS)
- Recherche marketing (6 ECTS)
- Finance d'entreprise (4.5 ECTS)
- Statistique I (4.5 ECTS)*
- * Uniquement si le cursus BA ne prévoit pas de statistiques, <u>Stat I + Stat II</u> sont exigés, autrement prendre Statistique: approfondissement

Informatique de gestion Bilingue

Cours obligatoires (42 ECTS):

- Informatique de gestion I (6 ECTS)
- Informatique de gestion II (6 ECTS)
- Systèmes d'information (6 ECTS)
- Operations Management (6 ECTS)

- Introduction to programming (6 ECTS)Introduction à la gestion d'entreprise (6 ECTS)
- Introduction à la comptabilité (6 ECTS)

Cours obligatoires à choix (minimum 18 ECTS):

- Informationsmanagement (4.5 ECTS)
- Sécurité Informatique (4.5 ECTS)
- Gestion de Projet (4.5 ECTS)
- Decision support I (4.5 ECTS)
- Decision support II (4.5 ECTS)
- Algorithmique (6 ECTS)
- Networks (5.0 ECTS)

- Object-oriented programming (6 ECTS)
- Software engineering (6 ECTS)
- Comptabilité de gestion (4.5 ECTS)
- Management stratégique (4.5 ECTS)
- Organisation (6 ECTS)
- Comptabilité financière (4.5 ECTS)
- Investissement et financement (6 ECTS)

En cas de branche principale comprenant une introduction à l'informatique, "Introduction to programming" doit être remplacé par "Object-oriented programming". – Les étudiants en BA Informatique doivent suivre un programme différent. Consulter www.unifr/ses ou http://diuf.unifr.ch

Business Communication

Les 2 programmes suivants donnent accès au master consécutif respectif.

Business communication et Économie politique

Suivre les programmes des branches:

- 30 ECTS en «Communication et Médias» +
- 30 ECTS en «Économie politique»

Business communication et Informatique de gestion

Suivre les programmes des branches:

- 30 ECTS en «Communication et Médias» +
- 30 ECTS en «Informatique de gestion»

Le règlement des grandes branches complémentaires à 60 ECTS s'applique.

Business communication et Gestion d'entreprise

Suivre les programmes des branches:

- 30 ECTS en «Communication et Médias» +
- 30 ECTS en «Gestion d'entreprise»

Pour avoir accès au MA in Business Communication et Gestion d'entreprise, il est nécessaire de compléter ce programme par 30 ECTS supplémentaires en Gestion d'entreprise (renseignements au décanat SES).

avril 2019